

Vie de l'Association

CONSEIL DE L'A.B.F.

En vertu de l'article 5 des statuts, le Conseil de l'A.B.F. a désigné Mlle Madeleine BOY, conservateur en chef de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, comme vice-président à titre provisoire, en remplacement de M. RAUX, démissionnaire.